

Nantes, le 5 avril 2023

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 7 AVRIL 2023

ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ ET CULTURE, LA MÉTROPOLE DE DEMAIN N'ATTEND PAS

Le prochain Conseil métropolitain se tiendra vendredi 7 avril sous la présidence de Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole. Valorisation des patrimoines liés au fleuve, végétalisation des cours d'écoles et de crèches, 1^{er} contrat de mobilité pour faciliter les échanges entre la métropole nantaise, la Région et les territoires voisins, lutte contre les mégots et bien sûr la culture à Nantes, avec le nouveau spectacle de Royal de Luxe, Nantes Métropole prépare demain chaque jour.

① NANTES MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LES COMMUNES DE SON TERRITOIRE POUR UNE VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES ET DE CRÈCHES

Nantes Métropole crée un fonds de concours, d'un montant global de 500 000€, pour accompagner et soutenir les communes qui le souhaitent, et notamment les plus petites, à végétaliser leurs cours d'écoles et de crèches. Ce fonds s'inscrit dans le Plan Pleine Terre métropolitain qui vise à démultiplier les actions de débitumisation et de végétalisation sur l'ensemble du territoire. En soutenant financièrement des solutions fondées sur la nature, sobres et faciles à mettre en œuvre, la métropole réaffirme son engagement pour faire face au changement climatique, lutter contre les îlots de chaleur, et améliorer durablement le cadre de vie et la santé de toutes et tous, dès le plus jeune âge.

② UN PREMIER CONTRAT DE MOBILITÉ POUR FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE LA MÉTROPOLE NANTAISE, LA RÉGION ET LES TERRITOIRES VOISINS

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, Nantes Métropole signera son 1^{er} contrat opérationnel avec la Région Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique, les autres Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) du bassin Centre Loire-Atlantique et la SNCF. Celui-ci a pour but d'assurer une cohérence des projets et actions de mobilités de l'ensemble des acteurs, dans le cadre de l'alliance des territoires.

③ NANTES MÉTROPOLE ET SES 14 COMMUNES DES BORDS DE LOIRE SAUVEGARDENT LES PATRIMOINES LIÉS AU FLEUVE

Le grand débat citoyen « Nantes, la Loire et nous » a révélé une forte demande des habitants et des acteurs de la métropole nantaise pour mieux connaître, préserver et mettre en valeur les rives du fleuve. Après l'inventaire matériel et immatériel restitué au public en 2022, le travail se poursuit autour de la mémoire et du patrimoine en dotant Nantes Métropole d'un nouveau fonds de soutien aux communes. L'objectif est de permettre aux communes qui le souhaitent, avec le soutien de Nantes Métropole, de mettre en œuvre des projets de recherche, de restauration, de valorisation, de partage et de découverte des patrimoines d'intérêt métropolitain. Un dispositif de soutien à l'investissement est proposé, à hauteur de 2 M€.

④ ROYAL DE LUXE PRÉSENTE SON NOUVEAU SPECTACLE QUI METTRA EN SCÈNE DEUX CHIENS GÉANTS DANS LE QUARTIER DE BELLEVUE ET DANS LE CENTRE-VILLE DE NANTES

L'emblématique compagnie de théâtre de rue Royal de Luxe, fondée en 1979 par Jean-Luc Courcoult, est considérée comme une référence internationale avec 26 millions de spectateurs dans 43 pays. Depuis 2019, elle déploie un projet intitulé « Grand Bellevue », qui vise à installer une présence artistique durable, inspirée du théâtre populaire, pour accompagner les habitantes et habitants dans la période du renouvellement urbain de ce quartier. Cette année, et pour clôturer sa résidence, la compagnie va présenter son nouveau spectacle du 22 au 24 septembre 2023, le 1er jour au sein de Bellevue (Nantes et Saint-Herblain) puis dans le cadre d'une grande parade de Bellevue jusqu'au cœur de Nantes. Pour soutenir le projet, les élus vont voter au Conseil métropolitain du 7 avril 2023 l'attribution de deux subventions à la compagnie, pour un montant total d'1,8 M€.

⑤ COMMENT IMAGINER L'AVENIR DE L'HÔTEL-DIEU ? NANTES MÉTROPOLE CANDIDATE AU CONCOURS D'IDÉES EUROPAN LANCÉ AUPRÈS DES JEUNES ARCHITECTES, URBANISTES ET PAYSAGISTES EUROPÉENS

Que va devenir le site de l'Hôtel-Dieu après [le déménagement du CHU](#), à l'horizon 2027 ? À partir d'avril, des architectes et paysagistes européens vont plancher, dans le cadre du concours European, sur le devenir de ce site de 18 hectares. Les projets lauréats, dévoilés en décembre, apporteront des réflexions pour imaginer l'une des plus importantes reconversions de la métropole des 15 prochaines années. Création d'un parc nourricier, reconnexion de la ville à son fleuve, nature et logement accessibles à tous même en cœur de ville, multiplication des activités... L'Hôtel-Dieu est une opportunité pour faire des choix ambitieux et réussir la transition écologique.

⑥ LUTTE CONTRE LES MÉGOTS : CONVENTION AVEC L'ÉCO-ORGANISME ALCOME

Lors du Conseil métropolitain du 7 avril prochain, les élus vont être amenés à se prononcer sur un projet de contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME afin de renforcer la lutte contre les mégots. Les mégots ont été identifiés comme une cible prioritaire dans le plan d'action « Territoire zéro pollution plastique » métropolitain, validé lors du Conseil métropolitain de février 2022. Des actions de lutte sont déjà en place comme le pack « zéro mégot » développé en partenariat avec la Jeune Chambre Économique de Nantes, cette contractualisation avec ALCOME viendra renforcer le dispositif existant.